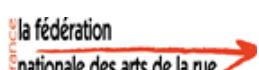


OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION



SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Le 25 août 2017

Un écrivain allemand d'origine turque arrêté en Espagne

L'Observatoire de la liberté de création s'associe à la Société des Gens de lettres pour condamner avec la plus grande fermeté l'arrestation récente, en Espagne, de l'écrivain allemand d'origine turque Dogan Akhanli.

Cet auteur, dont l'œuvre traite notamment du génocide arménien, est depuis longtemps une des bêtes noires du régime turc : à l'âge de 18 ans, il a été emprisonné pour avoir acheté, dans un kiosque, un journal de gauche ; au milieu des années 1980, il a passé deux ans et demi dans une prison d'Istanbul, où il a été torturé devant son épouse et leur fils. En 1991, il s'est réfugié en Allemagne ; il a attendu presque vingt ans avant de revenir en Turquie... où il a de nouveau été arrêté. Accusé sans preuve d'être notamment à la tête d'une organisation terroriste, il a pu être libéré grâce à une forte mobilisation en sa faveur. En 2016, la reconnaissance du génocide arménien par les autorités allemandes a crispé un peu plus encore les relations entre Berlin et Ankara.

La semaine dernière, alors que cet auteur passait un court séjour à Grenade en famille, il a été arrêté par les autorités espagnoles sous prétexte que la Turquie a inscrit son nom sur la liste rouge d'Interpol. Heureusement, les autorités allemandes se sont rapidement mobilisées : Dogan Akhanli a été libéré vingt-quatre heures plus tard ; il est néanmoins contraint de rester quarante jours en Espagne, le temps que la justice espagnole se prononce sur le bien-fondé de la demande d'extradition d'Ankara. Selon Angela Merkel, les autorités turques ont « abusé d'Interpol dans cette affaire ».

En l'état, il semble que c'est la liberté d'expression des écrivains qui est directement touchée, en plein cœur de l'Europe, sous une de ses formes les plus menaçantes. Il est donc demandé à tous de suivre avec la plus grande attention l'évolution de cette affaire et de rester, le cas échéant, mobilisés, car, selon un quotidien allemand : « *Une extradition de la part de l'Espagne est peu probable, mais pas impossible.* »

OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

c/o Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet – 75018 Paris
communication@ldh-france.org

1 / 1